

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-579423

ND : 49156

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 8641 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HABIB SOUDI

Date de naissance : 10/08/1973

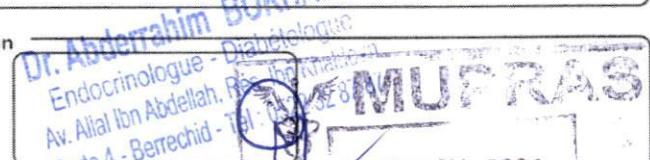
Adresse : 51 Rue el ouzaienne Aglaz

Télé. 0666273376

Total des frais engagés : 11400 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/10/2020

Nom et prénom du malade : HABIB SOUDI

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : diabète type + Troubles thyroïde

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Berrechid

Signature de l'adhérent(e) : HABIB SOUDI

Le : 14/10/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/10/2013	Cr		Calme	INP : 0610111375 Dr. Abderrahim BOKHAMY Endocrinologue - Diabetologue AV. Alia Ibn Abdellah, Res. Ibn Khaldoun Tunis - Tunisie - 102787

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du CAF Mme CH. OUF Rue Al Oukhja Casablanca	17/10/2020	5.15.45

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOPHARMACEUTIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Abderrahim Bokhamy

SPECIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE
ET MALADIES METABOLIQUES

Diabète - Obésité - Nutrition
Cholestérol - Glandes - Stérilité
Ménopause - Andrologie

الدكتور عبد الله حميم بخامي

اختصاصي في أمراض السكري
الغدد والذيدية

السكر - التغذية - السماء - الكوليسترول
الإضطرابات الهرمونية - العقم

Berrechid, le: 14/10/2022 برشيد في

Hajib
LSD



061011375*

222.00 i- Augmentin 1g



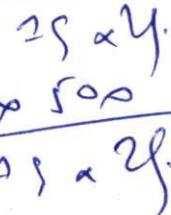
38.00 i- Ceftriaxone 1g



55.10 i- AF 104 500



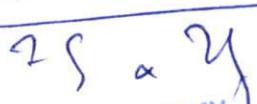
152.50 i- Vallo 500



47.80 i- Dexam 10.000 UI



515.40

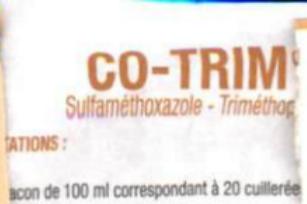


Dr. Abderrahim BOKHAMY
Endocrinologue - Diabétologue
Av. Ali Al Oukhouane - Rés. Ibn Khaldoun
Porte 4 - Berrechid - Tél: 0522 328 61

Pharmacie du CAF
Mme CHAOUIS AMIRA
موريتانية للأدوية
1 RUE AL OUKHOUANE
Casablanca - Tel: 05 22 39 69 73
Beauséjour

شارع علال بن عبد الله - إقامة ابن خلدون - الباب رقم 4 (قرب القيسارية) - برشيد

هاتف العيادة: 0666 352 104 - المحمول: 05 22 328 787



acon de 100 ml correspondant à 20 cuillerées



80 mg
comprimé

800 mg

160 mg

comprimé

z. de 5 ml

.. 200 mg

.. 40 mg

5 ml

Par cuillère

Triméthoprime

Excipient q.s.p.

CO-TRIM® Fort

Sulfaméthoxazole

Triméthoprime

Excipient q.s.p.

Suspension buvable

Sulfaméthoxazole

Triméthoprime

Excipient q.s.p.

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE :

Association de Sulfamide et Triméthoprime - Anti-infectieux

DANS QUELS CAS UTILISEZ CE MEDICAMENT ?

Traitements curatifs :

- des infections à *Pneumocystis carinii* ;

Prévention des infections à *Pneumocystis carinii* chez l'immunodéprimé :

- chez les patients infectés par le VIH et à risque de pneumocystose. Dans ces cas, l'incidence de la toxoplasmose cérébrale semble diminuée au cours d'études menées chez les patients qui reçoivent l'association triméthoprime-sulfaméthoxazole et le tolèrent pendant périodes ;

en cas de greffe de moelle osseuse ou de transplantation d'organe.

D'autre part, en tenant compte du rapport bénéfice/risque par rapport à d'autres produits, de l'épidémiologie et des résistances bactériennes observées dans ces pathologies :

Traitements :

- des infections urinaires de l'enfant et du nourrisson (CO-TRIM® nourrisson et enfant);
- des infections urinaires hautes et basses de la femme, notamment traitement monodose de la cystite aiguë non compliquée de la moins de 65 ans (CO-TRIM® Adulte et CO-TRIM® Fort);
- des otites et sinusites, mais uniquement après documentation bactériologique;
- de certaines infections bronchopulmonaires;
- des infections digestives, et de la fièvre typhoïde.

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ne prenez jamais CO-TRIM® dans les cas suivants :

- chez les prématurés et les nouveau-nés.
- pendant l'allaitement si le nouveau-né a moins d'un mois.
- en cas d'allergie à l'un des composants de ce médicament (en particulier allergie aux sulfamides) et aux parabens (Suspension buvable).
- en cas de déficit en G6PD (glucose 6 phosphate déshydrogénase), y compris lorsque ce déficit concerne l'enfant allaité (présence du médicament dans le lait maternel) : risque de déclencher une destruction des globules rouges.
- en cas d'association avec un traitement par le méthotrexate.
- en cas de maladie du foie.

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS ETRE UTILISE :

- en période d'allaitement.
- en association avec la phénytoïne, les médicaments qui augmentent le potassium dans le sang.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Mises en garde spéciales :

Les manifestations cutanées ou les modifications du bilan sanguin imposent l'arrêt immédiat du traitement.

Les modifications du bilan sanguin surviennent plus fréquemment chez les personnes carencées en folates.

Aussi, un bilan sanguin régulier est nécessaire :

- En cas de traitement de longue durée ou répétitif,
- Chez les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Chez les personnes carencées en folates.

En raison de la présence de saccharose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).

Précautions d'emploi :

PREVENIR VOTRE MEDECIN EN CAS D'INSUFFISANCE RÉNALE, D'ANTÉCÉDENTS D'ALLERGIE À CE MÉDICAMENT OU AUX ANTIBIOTIQUES, DE MALADIE DU FOIE, DE MALADIE SANGUINE.

Un bilan sanguin doit être effectué en cas d'insuffisance hépatique, d'insuffisance rénale et de problèmes sanguins antérieurement connus. Une surveillance biologique (dosage du potassium dans le sang) est nécessaire chez certains patients (insuffisants rénaux, patients infectés par VIH, patients recevant de fortes doses de ce médicament, sujets âgés).

En cas de diabète ou de régime pauvre en sucre, tenir compte d'un apport de 1,3 g de sucre par cuillère-mesure de suspension buvable (5 ml). La suspension buvable contient 6,611 mg/5ml de sodium par cuillère-mesure :

A prendre en compte chez les patients contrôlant leur apport alimentaire en sodium.

Il est conseillé de boire beaucoup d'eau (au moins 2 litres par jour) pendant le traitement.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

L'utilisation de ce médicament est contre-indiquée en cas de traitement par le méthotrexate.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, et notamment avec la phénytoïne (médicament anti-convulsivant) les médicaments qui augmentent le potassium dans le sang, il faut SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

DASEN® 1

PPV :

EXP :

Lot N°:

47180

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

DENOMINATION

DASEN®10 000 UI, comprimé enrobé gastro-résistant

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

SERRAPEPTASE 10 000 ités*

Excipients : stéarate de magnésium, amidon de maïs, lactose, acétophthal cellulose, jaune orangé S (E110), dioxyde de titane, poloxamère 188.

Pour un comprimé enrobé gastro-résistant

*1 unité correspond au nombre de µg de tyrosine libérée par 5 ml de substrat (c en 1 minute à partir de 1 mg de serrapeptase.

FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimé enrobé gastro-résistant, boîte de 40 .

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ENZYMOOTHERAPIE à visée anticedémateuse et fluidifiant

(M : Système locomoteur)

(M : Système respiratoire)

Exploitant/Fabricant :

Laboratoires SYNTHEMEDIC

20-22, Rue Zoubeir Bnou Al aouam. Roches Noires - Casablanca



DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament, modificateur des sécrétions bronchiques, est indiqué en cas d'infection respiratoire récente avec difficulté d'évacuer les crachats.

Il est également utilisé pour traiter les œdèmes consécutifs à un traumatisme ou une intervention chirurgicale.

ATTENTION !

DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE en cas d'allergie connue à un des constituants notamment à la serrapeptase (enzyme).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPÉCIALES

En cas de réaction allergique, le traitement doit être arrêté immédiatement et définitivement.

Un avis médical est nécessaire :

- en cas de fièvre, de crachats gras ou purulents,
- si vous êtes atteint d'une maladie chronique (au long cours) des bronches et des

Ce traitement doit toujours être accompagné d'efforts volontaires de toux pour cracher. La prise simultanée d'un médicament destiné à calmer la toux illogique.

Ne pas prendre de médicament asséchant les sécrétions bronchiques durant la période de traitement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS,

PPV: 222,00 DH
LOT: 640326
PER: 09/21

AUGMENTIN 1 g/125
24 sachets



AUGMENTIN 1 g/125 mg ADULTES, poudre pour suspension buvable en sachet-dose

AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ADULTES, comprimé pelliculé Amoxicilline/Acide clavulanique

Dénomination du médicament

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relier.
- Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit (ou a été prescrit à votre enfant). Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous présentez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE AUGMENTIN ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE AUGMENTIN ?
3. COMMENT PRENDRE AUGMENTIN ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER AUGMENTIN ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE AUGMENTIN ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique

AUGMENTIN est un antibiotique qui tue les bactéries responsables des infections. Il contient deux molécules différentes, appelées amoxicilline et acide clavulanique. L'amoxicilline appartient à un groupe de médicaments appelés « pénicillines », qui peuvent parfois arrêter de être efficaces (être inactivés). L'autre constituant actif (l'acide clavulanique) empêche cette inactivation.

Indications thérapeutiques

AUGMENTIN est utilisé pour traiter les infections dues aux germes sensibles et/ou après un traitement par ce même médicament administré par voie injectable, notamment dans certaines situations où les espèces bactériennes responsables de l'infection peuvent être multiples et/ou résistantes aux antibiotiques actuellement disponibles.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE AUGMENTIN ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament

AUGMENTIN 1 g/125 mg ADULTES, poudre pour suspension buvable en sachet-dose : Si votre médecin vous a informé(e), d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ADULTES, comprimé pelliculé : sans objet.

Ne prenez jamais AUGMENTIN :

- Si vous êtes allergique (hypersensible) à l'amoxicilline, à l'acide clavulanique, à la pénicilline ou à l'un des autres composants contenus dans AUGMENTIN (dont la liste est fournie à la rubrique 6).
- Si vous avez déjà présenté une réaction allergique grave (d'hypersensibilité) à un autre antibiotique. Ceci peut inclure une éruption cutanée ou un gonflement du visage ou du cou.
- Si vous avez déjà eu des problèmes au foie ou développé un ictere (jaunissement de la peau) lors de la prise d'un antibiotique.

→ Ne prenez pas AUGMENTIN si vous êtes dans l'une des situations mentionnées ci-dessus.

En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre AUGMENTIN.

Faites attention avec AUGMENTIN :

- Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ce médicament si vous :
 - souffrez de mononucléose infectieuse,
 - êtes traité(e) pour des problèmes au foie ou aux reins,
 - n'urinez pas régulièrement.

En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre AUGMENTIN.

Dans certains cas, votre médecin pourra rechercher le type de bactérie responsable de l'infection. Selon les résultats, il pourra vous prescrire un dosage différent de AUGMENTIN ou un autre médicament.

Réactions nécessitant une attention particulière

AUGMENTIN peut aggraver certaines maladies ou engendrer des effets secondaires graves, notamment des réactions allergiques, des convulsions et une inflammation du gros intestin. Lorsque vous prenez AUGMENTIN, vous devez surveiller certains symptômes afin de réduire les risques. Voir « Réactions nécessitant une attention particulière », à la rubrique 4.

Tests sanguins et urinaires

Si vous effectuez des analyses de sang (nombre de globules rouges ou explorations fonctionnelles hépatiques) ou des analyses d'urine (dosage du glucose), vous devez informer le médecin ou l'infirmier (ier) qui vous prenez AUGMENTIN. En effet, AUGMENTIN peut influer sur les résultats de ces types de tests.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, parlez-en à votre médecin ou à

votre pharmacien. Cela inclut les médicaments vendus sous forme de base de plantes.

Si vous prenez de l'allopurinol (en traitement de la goutte) avec AUGMENTIN, une réaction cutanée allergique est plus élevée.

Si vous prenez du probénécide (en traitement de la goutte), votre médecin peut augmenter votre dose de AUGMENTIN.

Si des médicaments destinés à empêcher la coagulation du sang (tel que la vitamine K) sont utilisés avec AUGMENTIN, des analyses sanguines supplémentaires peuvent être requises. AUGMENTIN peut influer sur l'action du méthotrexate (un médicament utilisé pour traiter les maladies rhumatismales).

AUGMENTIN peut influer sur l'action du mycophénolate mofétil (traitement de greffe d'organes).

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou s'il est possible que vous le soyez, ou si vous allez informer votre médecin ou votre pharmacien.

Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines :

AUGMENTIN peut provoquer des effets indésirables susceptibles de réduire la conduite et l'utilisation de machines si vous ne vous sentez pas bien. Informations importantes concernant certains composants de AUGMENTIN ADULTES, poudre pour suspension buvable en sachet-dose :

• AUGMENTIN contient de l'Aspartam (E951), qui est une source de phénylalcooline.

• AUGMENTIN contient de la maltodextrose (glucose). Si votre médecin vous a recommandé de faire attention à certains sucrés, contactez-le avant de prendre ce médicament.

AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg ADULTES, comprimé pelliculé : sans objet.

3. COMMENT PRENDRE AUGMENTIN ?

Instructions pour un bon usage

Respectez toujours la posologie indiquée par votre médecin. En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

Posologie, Mode et/ou voies(s) d'administration, Fréquence d'administration et Durée du traitement

Posologie

Adultes et enfants de 40 kg et plus

• Dose habituelle : 1 sachet 1g/125 mg par jour 2 comprimés 500 mg/62,5 mg trois fois par jour.

• Dose inférieure : 1 sachet 1g/125 mg par jour 2 comprimés 500 mg/62,5 mg deux fois par jour.

Enfants pesant moins de 40 kg

Les enfants âgés de 6 ans ou moins doivent de préférence être traités avec suspension buvable ou en sachet 500 mg/62,5 mg.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien si vous devez donner AUGMENTIN à des enfants pesant moins de 40 kg.

Patients souffrant de problèmes rénaux et hépatiques

• En cas de problèmes rénaux, une adaptation de la posologie peut être nécessaire pour prescrire un dosage différent ou un autre médicament.

• En cas de problèmes au foie, des analyses de sang plus fréquentes pourront être utilisées pour vérifier le fonctionnement de votre foie.

Comment prendre AUGMENTIN ?

• AUGMENTIN 1 g/125 mg sachets : Juste avant la prise de AUGMENTIN, ouvrez le paquet et mélangez son contenu dans un demi-verre d'eau.

Avez le mélange au début d'un repas ou un peu avant.

AUGMENTIN 500 mg/62,5 mg adulte comprimé : Avez les comprimés entiers au début d'un repas ou un peu avant.

• Répartissez les prises de manière régulière au cours de la journée ; elles doivent durer au moins 4 heures. Ne prenez pas 2 doses en 1 heure.

• Ne conduisez pas et n'utilisez pas de machines si vous ne vous sentez pas bien.

• Ne prenez pas AUGMENTIN pendant plus de 2 semaines. Si vos symptômes persistent, consultez de nouveau un médecin.

Si vous avez pris plus de AUGMENTIN que vous n'en aviez dû :

La prise d'une quantité excessive de AUGMENTIN peut entraîner des maux de tête, vomissements ou diarrhée) ou des convulsions. Parlez-en à votre médecin le plus rapidement possible.

Si vous oubliez de prendre AUGMENTIN :

Si vous avez oublié une dose, prenez-la dès que vous y pensez. Attendez ensuite au moins 4 heures avant de prendre la dose suivante.

Si vous avez arrêté de prendre AUGMENTIN ?

Vous devez continuer de prendre AUGMENTIN jusqu'à la fin du traitement, même si vous vous sentez mieux. Toutes les doses sont importantes pour combattre l'infection. Si ce traitement devait se dérouler, elles pourraient être à l'origine d'une réapparition de l'infection.

que de réaction
éclater d'ajuster
arine) sont pris
raiter le cancer
révenir le rejet

vous devez en
in quelconque
ité à conduire.
/125 mg.

Celle-ci peut
ormé(e) d'une
insulte votre
et Durée du

ar jour
ar jour

GMENTIN en
omprimés de

. Le médecin
essaires afin
het et

ver d'eau
e espaciées

e (nausées,
ét possible.

on 4 heures

vous vous
bactéries

VALEX® 500 mg

Valeclovir

14 Comprimés enrobés

PROMOPHARM S.A.



6 118000 241652

VALEX®

10 19 01
11 12 13
12 13 14
13 14 15
14 15 16
15 16 17
16 17 18
17 18 19
18 19 20
19 20 21
20 21 22
21 22 23
22 23 24
23 24 25
24 25 26
25 26 27
26 27 28
27 28 29
28 29 30
29 30 31
30 31 32
31 32 33
32 33 34
33 34 35
34 35 36
35 36 37
36 37 38
37 38 39
38 39 40
39 40 41
40 41 42
41 42 43
42 43 44
43 44 45
44 45 46
45 46 47
46 47 48
47 48 49
48 49 50
49 50 51
50 51 52
51 52 53
52 53 54
53 54 55
54 55 56
55 56 57
56 57 58
57 58 59
58 59 60
59 60 61
60 61 62
61 62 63
62 63 64
63 64 65
64 65 66
65 66 67
66 67 68
67 68 69
68 69 70
69 70 71
70 71 72
71 72 73
72 73 74
73 74 75
74 75 76
75 76 77
76 77 78
77 78 79
78 79 80
79 80 81
80 81 82
81 82 83
82 83 84
83 84 85
84 85 86
85 86 87
86 87 88
87 88 89
88 89 90
89 90 91
90 91 92
91 92 93
92 93 94
93 94 95
94 95 96
95 96 97
96 97 98
97 98 99
98 99 100
100 101 102
101 102 103
102 103 104
103 104 105
104 105 106
105 106 107
106 107 108
107 108 109
108 109 110
109 110 111
110 111 112
111 112 113
112 113 114
113 114 115
114 115 116
115 116 117
116 117 118
117 118 119
118 119 120
119 120 121
120 121 122
121 122 123
122 123 124
123 124 125
124 125 126
125 126 127
126 127 128
127 128 129
128 129 130
129 130 131
130 131 132
131 132 133
132 133 134
133 134 135
134 135 136
135 136 137
136 137 138
137 138 139
138 139 140
139 140 141
140 141 142
141 142 143
142 143 144
143 144 145
144 145 146
145 146 147
146 147 148
147 148 149
148 149 150
149 150 151
150 151 152
151 152 153
152 153 154
153 154 155
154 155 156
155 156 157
156 157 158
157 158 159
158 159 160
159 160 161
160 161 162
161 162 163
162 163 164
163 164 165
164 165 166
165 166 167
166 167 168
167 168 169
168 169 170
169 170 171
170 171 172
171 172 173
172 173 174
173 174 175
174 175 176
175 176 177
176 177 178
177 178 179
178 179 180
179 180 181
180 181 182
181 182 183
182 183 184
183 184 185
184 185 186
185 186 187
186 187 188
187 188 189
188 189 190
189 190 191
190 191 192
191 192 193
192 193 194
193 194 195
194 195 196
195 196 197
196 197 198
197 198 199
198 199 200
199 200 201
200 201 202
201 202 203
202 203 204
203 204 205
204 205 206
205 206 207
206 207 208
207 208 209
208 209 210
209 210 211
210 211 212
211 212 213
212 213 214
213 214 215
214 215 216
215 216 217
216 217 218
217 218 219
218 219 220
219 220 221
220 221 222
221 222 223
222 223 224
223 224 225
224 225 226
225 226 227
226 227 228
227 228 229
228 229 230
229 230 231
230 231 232
231 232 233
232 233 234
233 234 235
234 235 236
235 236 237
236 237 238
237 238 239
238 239 240
239 240 241
240 241 242
241 242 243
242 243 244
243 244 245
244 245 246
245 246 247
246 247 248
247 248 249
248 249 250
249 250 251
250 251 252
251 252 253
252 253 254
253 254 255
254 255 256
255 256 257
256 257 258
257 258 259
258 259 260
259 260 261
260 261 262
261 262 263
262 263 264
263 264 265
264 265 266
265 266 267
266 267 268
267 268 269
268 269 270
269 270 271
270 271 272
271 272 273
272 273 274
273 274 275
274 275 276
275 276 277
276 277 278
277 278 279
278 279 280
279 280 281
280 281 282
281 282 283
282 283 284
283 284 285
284 285 286
285 286 287
286 287 288
287 288 289
288 289 290
289 290 291
290 291 292
291 292 293
292 293 294
293 294 295
294 295 296
295 296 297
296 297 298
297 298 299
298 299 300
299 300 301
300 301 302
301 302 303
302 303 304
303 304 305
304 305 306
305 306 307
306 307 308
307 308 309
308 309 310
309 310 311
310 311 312
311 312 313
312 313 314
313 314 315
314 315 316
315 316 317
316 317 318
317 318 319
318 319 320
319 320 321
320 321 322
321 322 323
322 323 324
323 324 325
324 325 326
325 326 327
326 327 328
327 328 329
328 329 330
329 330 331
330 331 332
331 332 333
332 333 334
333 334 335
334 335 336
335 336 337
336 337 338
337 338 339
338 339 340
339 340 341
340 341 342
341 342 343
342 343 344
343 344 345
344 345 346
345 346 347
346 347 348
347 348 349
348 349 350
349 350 351
350 351 352
351 352 353
352 353 354
353 354 355
354 355 356
355 356 357
356 357 358
357 358 359
358 359 360
359 360 361
360 361 362
361 362 363
362 363 364
363 364 365
364 365 366
365 366 367
366 367 368
367 368 369
368 369 370
369 370 371
370 371 372
371 372 373
372 373 374
373 374 375
374 375 376
375 376 377
376 377 378
377 378 379
378 379 380
379 380 381
380 381 382
381 382 383
382 383 384
383 384 385
384 385 386
385 386 387
386 387 388
387 388 389
388 389 390
389 390 391
390 391 392
391 392 393
392 393 394
393 394 395
394 395 396
395 396 397
396 397 398
397 398 399
398 399 400
399 400 401
400 401 402
401 402 403
402 403 404
403 404 405
404 405 406
405 406 407
406 407 408
407 408 409
408 409 410
409 410 411
410 411 412
411 412 413
412 413 414
413 414 415
414 415 416
415 416 417
416 417 418
417 418 419
418 419 420
419 420 421
420 421 422
421 422 423
422 423 424
423 424 425
424 425 426
425 426 427
426 427 428
427 428 429
428 429 430
429 430 431
430 431 432
431 432 433
432 433 434
433 434 435
434 435 436
435 436 437
436 437 438
437 438 439
438 439 440
439 440 441
440 441 442
441 442 443
442 443 444
443 444 445
444 445 446
445 446 447
446 447 448
447 448 449
448 449 450
449 450 451
450 451 452
451 452 453
452 453 454
453 454 455
454 455 456
455 456 457
456 457 458
457 458 459
458 459 460
459 460 461
460 461 462
461 462 463
462 463 464
463 464 465
464 465 466
465 466 467
466 467 468
467 468 469
468 469 470
469 470 471
470 471 472
471 472 473
472 473 474
473 474 475
474 475 476
475 476 477
476 477 478
477 478 479
478 479 480
479 480 481
480 481 482
481 482 483
482 483 484
483 484 485
484 485 486
485 486 487
486 487 488
487 488 489
488 489 490
489 490 491
490 491 492
491 492 493
492 493 494
493 494 495
494 495 496
495 496 497
496 497 498
497 498 499
498 499 500

VALEX® 500 mg
14 Comprimés enrobés
PROMOPHARM S.A.

6 118000 241652

..... 500 mg
q.s. un comprimé

PROPRIETES

Antiviral à usage systématique (J : anti-infectieux).

INDICATIONS

Ce médicament est utilisé en prévention contre le zona, certaines infections à cytomégalo-virus (CMV) et l'herpès génital. Il peut aussi être utilisé dans le traitement de l'herpès génital.

EFFETS INDESIRABLES

Ce médicament est susceptible de favoriser la survenue de nombreux effets secondaires. Signalez toute manifestation anormale à votre médecin traitant.

PRECAUTION D'EMPLOI

Ce produit est susceptible d'interagir avec certains médicaments ayant une toxicité potentielle sur le rein (immunosuppresseurs, ...). Si vous prenez un autre médicament, signalez-le toujours au médecin ou au pharmacien. Pendant ce traitement, ne prenez aucun autre médicament sans avis médical. Les principaux signes de surdosage sont des troubles digestifs et neurologiques. En cas de doute, contactez votre médecin traitant ou le centre antipoison le plus proche.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin

FORMES ET PRESENTATIONS

Boîte de 7, boîte de 14 et boîte de 42 comprimés dosés à 500 mg

Liste I (tableau A)

CONSERVER A TEMPERATURE < 30 DEGRES

PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel – Had Soualem

10

SYNTHEMEDIC22-24 Rue Zoubeir Ibnou
El Aouam 20500 Casablanca

PPV

LOT

P.P.V: 55.10

PER

AFLOX®

Ciprofloxacin

50mg

5 mg

filiale

, du groupe des fluoroquinolones. Son activité est fortement bactéricide par inhibition de la fonctionnalité bactérienne.

- gonocoïcose chez l'homme,
- des infections urinaires basses et hautes, compliquées ou non (y compris prostatiques),
- des infections intestinales,
- de relais des infections ostéo-articulaires,
- des infections ORL suivantes :
 - sinusites chroniques;
 - poussées de surinfection des otites chroniques (quelle que soit leur nature) et des cavités d'évidement;
 - préparations pré-opératoires d'otites chroniques ostéitiques ou cholestéatomateuses;
 - traitement de relais des otites malignes externes.
- à l'exception des infections pneumocoïques, aux suppurations bronchiques notamment quand un bacille Gram négatif est suspecté :
 - chez le sujet à risque (éthylique chronique, tabagique, immunodéprimé, sujet de plus de 65 ans,);
 - chez le bronchique chronique lors de poussées itératives et chez les patients atteints de mucoviscidose;
- des infections sévères à bacilles à Gram négatif et à staphylocoques sensibles dans leurs localisations rénale et urogénitale, y compris prostate, pelvienne, gynécologique, intestinale, hépatobiliaire, ostéo-articulaire, cutanée, ORL et respiratoire.

5- DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT :

CONTRE-INDIQUE :

- Hypersensibilité à la ciprofloxacin ou à un produit de la famille des quinolones.
- Antécédents de tendinopathie avec une fluorquinolone
- Enfant de moins de 6 ans, en raison de la forme pharmaceutique.
- Au cours de l'allaitement

DECONSEILLE :

Enfant jusqu'à la fin de la période de croissance, en raison d'une toxicité articulaire chez l'enfant et l'adolescent : arthropathies sévères touchant évidemment les grosses articulations ; toutefois, exceptionnellement, après documentation microbiologique et après en avoir examiné le rapport bénéfice-risque, la prescription de ciprofloxacin est possible chez l'enfant à partir de 6 ans pour le traitement de certaines infections sévères notamment en échec de traitement conventionnel pour lesquelles les données microbiologiques peuvent justifier l'utilisation de la ciprofloxacin.

6- MISES EN GARDE ET PRECAUTIONS D'EMPLOI :

MISES EN GARDE :

- Eviter l'exposition au soleil et aux rayonnements ultraviolets pendant le traitement, en raison du risque de photosensibilisation.
- Les tendinites, rarement observées, peuvent parfois conduire à une rupture touchant plus particulièrement le tendon d'Achille, pour laquelle la corticothérapie au long cours semble être un facteur favorisant.
- Le risque de survenue d'une arthropathie est à surveiller, plus particulièrement chez l'enfant.
- L'activité de la ciprofloxacin sur Mycobacterium tuberculosis pourrait entraîner la négativation des examens bactériologiques.
- Risque de cristallurie en présence d'urine à pH neutre ou alcalin.
- Une émergence de résistance ou une sélection de souches résistantes est possible en particulier lors de traitements au long cours et/ou d'infections nosocomiales, notamment parmi les staphylocoques et les Pseudomonas.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Tendinites : l'apparition de signes de tendinite demande donc un arrêt du traitement, la mise au repos des deux tendons d'Achille par une contention appropriée ou des talonnettes et un avis en milieu spécialisé.
- Concernant plus spécifiquement l'enfant, si des douleurs articulaires apparaissent au cours du traitement par la ciprofloxacin, celui-ci doit être interrompu et l'articulation concernée mise au repos ; un avis spécialisé sera requis.
- La ciprofloxacin doit être utilisée avec prudence chez les patients ayant des antécédents de convulsions ou des facteurs prédisposant à la survenue de convulsions.